

Septembre 2024

## Chères lectrices, chers lecteurs,

Nous avons l'avantage de vous communiquer dès maintenant la date à laquelle le règlement de l'examen professionnel supérieur révisé prendra effet. Par ailleurs, nous savons désormais que la première session d'examen organisée selon le nouveau règlement aura lieu au printemps 2026.

Positionner la Thérapie Complémentaire comme étant un élément important du système de santé suisse signifie que nous devons nous engager au niveau politique et donc pouvoir compter sur un maximum de Thérapeutes complémentaires qui acceptent de jouer le rôle d'ambassadeurs. L'article de la présente Newsletter consacré aux relations publiques vous informe comment vous pouvez vous engager dans ce contexte et quelles offres de soutien sont mises à votre disposition.

L'intégration des offres des thérapies complémentaires dans les recommandations techniques de la Conférence suisse de l'aide aux victimes d'infractions est un exemple réjouissant de la prise en compte accrue de la Thérapie Complémentaire par d'autres acteurs qui œuvrent dans les domaines de la santé, du social et de la formation.

Nous vous prions également de prendre connaissance de la rectification de notre article sur la CSS paru dans la newsletter de juin.

Avec nos cordiales salutations



Andrea Bürki  
Présidente OrTra TC



Nicole Schaffner & Claudia Pohl  
Co-directrices siège administratif OrTra TC